



## Sites Natura 2000 Vallées des Beunes FR7200666



Structures animatrices





## Sites Natura 2000

FR7200666 « Vallées des Beunes »

Mise en œuvre des Docob – août 2018 à décembre 2019

### PREAMBULE

---

Le site Natura 2000 des Vallées des Beunes est doté d'un DOCOB validé depuis décembre 2004.

Le site s'étend sur 5500 ha répartis sur 12 communes : LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, TAMNIES, LA CHAPELLE-AUBAREIL, SAINT-GENIES, SARLAT-LA-CANEDA, PEYZAC-LE-MOUSTIER, MEYRALS, SAINT-ANDRE-D'ALLAS, MARCILLAC-SAINT-QUENTIN, MARQUAY, SERGEAC et TURSAC.

L'animation du Docob s'est mise en place en 2006, avec les services du CNASEA, transmise en 2009 à la Chambre d'agriculture après arrêt d'activité du CNASEA.

Plusieurs phases d'animation se sont succédées, avec l'utilisation des outils CAD (Contrats d'Agriculture Durable) suivis par les MAET (Mesures Agri Environnementales Territorialisées) et enfin les MAEC (Mesures Agri Environnementales et Climatiques), complétés par les Contrats Natura 2000, afin d'accompagner des travaux de restauration ou des changements de pratiques.

Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne est actuellement maître d'ouvrage** de l'animation du site Natura 2000. Pour la mettre en œuvre, elle a pris l'attache **de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne** (au travers de son antenne du Périgord Noir) **en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine** (antenne Dordogne).

#### Les personnes en charge de l'animation du site « Vallées des Beunes »:

##### **Chambre d'Agriculture de La Dordogne Antenne du Périgord Noir**

**Bernadette BOISVERT**, conseillère agricole  
spécialisée environnement - développement local

Autres missions :

- Animation des sites Natura 2000 des Coteaux calcaires de la Dordogne
- Participation à la réalisation de Docobs
  - Chargée de mission pastoralisme
- Réalisation et mise en œuvre du PAEC Zone pastorale de Dordogne...

##### **Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine**

**Matthieu DUFFAU**, chargé de mission

**Nolwenn QUERO**, chargée de mission

Autres Missions :

- Elaboration de Docob
- Inventaires et expertises naturalistes
- Rédaction de plans de gestion...

# SOMMAIRE

1	Rappel des enjeux et objectifs du docob.....	6
1.1	Les habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés .....	6
1.2	Les principaux enjeux et objectifs .....	7
1.3	Le programme d'action .....	8
2	Les missions de la structure animatrice .....	9
3	Synthèse et bilan des actions conduites .....	10
3.1	Information et communication générale sur le site.....	10
3.1.1	Outils d'information .....	10
3.1.2	Evènement.....	10
3.2	Accompagnement des acteurs locaux.....	11
3.3	Mise en œuvre des MAEC .....	12
3.3.1	Suivi des contrats en cours .....	12
3.3.2	Mise à jour du PAEC.....	12
3.3.3	Contribution à la préparation de la future programmation 2023-2027 .....	13
3.4	Mise en œuvre de contrats Natura 2000 .....	13
3.4.1	Suivi des contrats de gestion de prairies humides .....	13
3.4.2	Annulation d'un contrat d'ouverture en milieu humide .....	15
3.4.3	Renouvellement de contrats et nouveaux contrats mis en place.....	15
3.4.4	Etude d'autres projets de contrats.....	16
3.5	Suivi des populations de chiroptères .....	17
3.5.1	La grotte de Vieil Mouly .....	17
3.5.2	Une carrière aux Eyzies.....	17
3.5.3	La grotte Du Bison .....	17
3.5.4	Veille sur le site.....	17
3.5.5	Améliorations des connaissances sur les chiroptères au sein du périmètre Natura 2000 .....	19
3.5.6	Autres programmes.....	20
4	Soutien à des programmes de développement durable et appui territorial .....	21
5	Assistance à l'application du régime d'incidence.....	21
6	Perspectives d'action pour la 3ème tranche d'animation .....	22

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : COMPTE RENDU DE VISITE AU BIEF DU MOULIN DE BEYSSAC

ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DE VISITE SUR DES PARCELLES EXPLOITEES PAR MONSIEUR COLY

ANNEXE 3 : PAEC AQ\_BEUN POUR LA CAMPAGNE 2021

ANNEXE 4 : PRE-CONTRATS 2021 POUR LA RESTAURATION DE MEGAPHORBIAIES A PUYMARTIN

ANNEXE 5 : DIAGNOSTIC ET ELEMENTS DE CONTRAT POUR UN NOUVEAU CONTRAT NATURA 2000 CONCERNANT LA SCI DU CHATEAU DE PUYMARTIN

ANNEXE 5 : DIAGNOSTIC ET ELEMENTS DE CONTRAT POUR UN NOUVEAU CONTRAT NATURA 2000 CONCERNANT MONSIEUR DE CHERADE DE MONTBRON

ANNEXE 6 : DIAGNOSTIC ET ELEMENTS DE CONTRAT POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONTRATS NATURA 2000 DE LA SCI DE COMMARQUE

ANNEXES 7 : DIAGNOSTIC ET ELEMENTS DE CONTRAT POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONTRATS NATURA 2000 DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE DORDOGNE

# 1 RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

---

## 1.1 LES HABITATS ET ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE IDENTIFIES

En l'état des connaissances, sept habitats naturels de l'annexe I de la Directive « Habitat, Faune, Flore » sont présents sur le site Natura 2000.

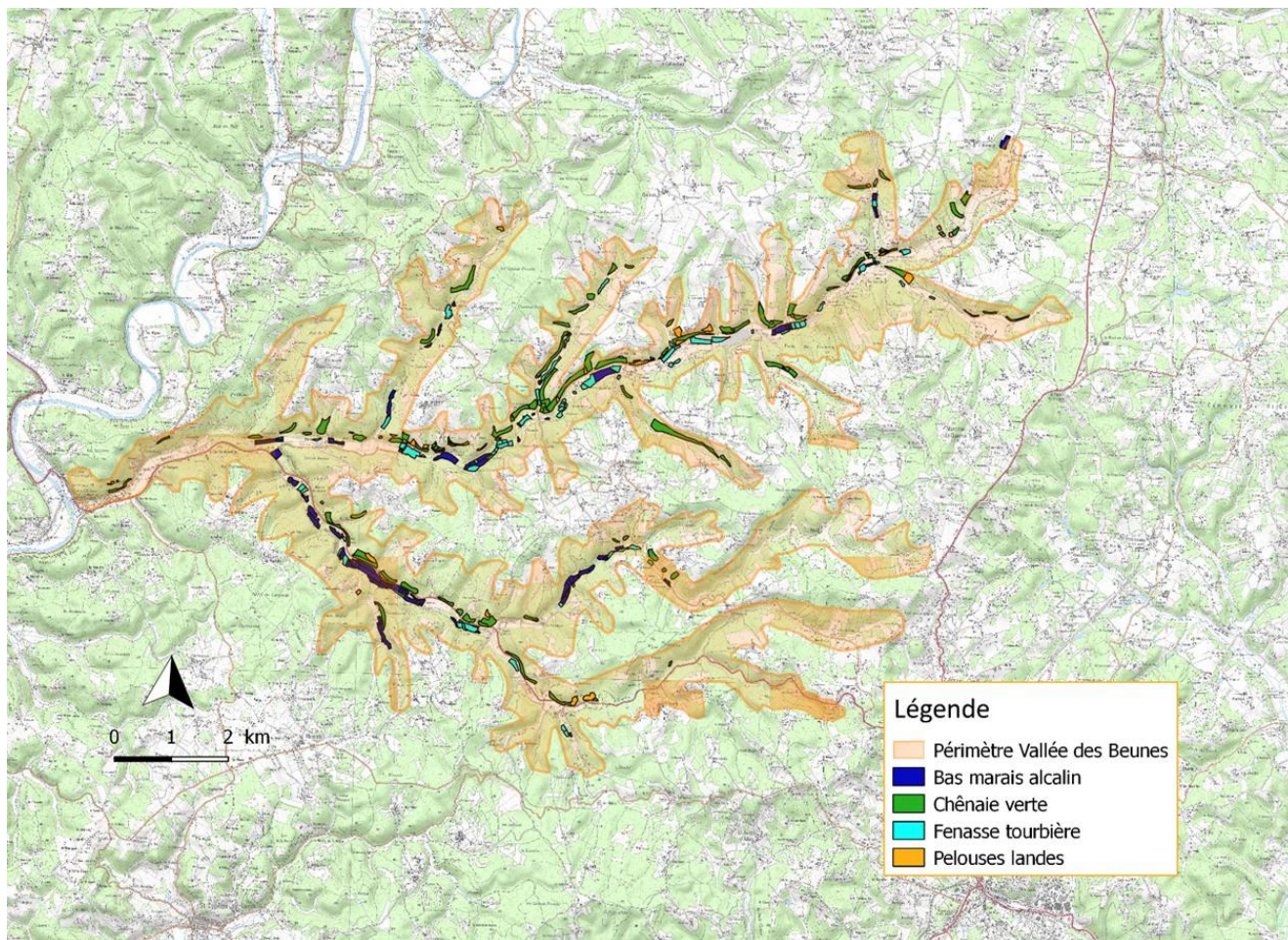
### Habitats d'intérêt communautaire répertoriés :

Intitulé EUR 27	Code
Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	5130
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Tourbières basses alcalines	7230
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0
Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340

### Espèces d'intérêt communautaire répertoriées :

Code	Nom scientifique
1041	Oxygastra curtisii
1044	Coenagrion mercuriale
1065	Euphydryas aurinia
1303	Rhinolophus hipposideros
1304	Rhinolophus ferrumequinum
1305	Rhinolophus euryale
1324	Myotis myotis

## Périmètre du site et localisation des habitats



## 1.2 LES PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS

Les principaux enjeux du site sont les suivants :

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <p><b>A</b> Maintenir et développer les bas-marais alcalins</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maintenir et développer les espaces ouverts de «fenasses»</li><li>- Assurer la gestion intégrée-des cours d'eau</li></ul> | <p><b>B</b> Développer l'intérêt écologique et paysager des coteaux</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maintenir et développer les espaces ouverts de pelouses et landes sèches</li><li>- Favoriser le développement de la chênaie verte</li></ul> | <p><b>C</b> Développer une mosaïque d'habitats naturels et préserver les milieux originaux</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maintenir la mosaïque d'habitats</li><li>- Préserver les populations animales remarquables</li></ul> | <p><b>D</b> Communiquer</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Animer et coordonner le Docob, informer, encourager et soutenir les actions favorables à la conservation des habitats, établir un suivi et une évaluation du Docob</li></ul> |
|---|---|---|--|

Pour répondre aux enjeux du site, plusieurs objectifs à long terme ont été définis lors de l'élaboration du Docob. Ils sont déclinés en objectifs opérationnels à travers le programme d'actions synthétisé ci-après.

### 1.3 LE PROGRAMME D'ACTION

#### Synthèse du programme d'actions :

<b>Maintenir et développer les bas-marais alcalins</b>
Entretien par fauche tardive ou par pâturage des bas-marais alcalins
Restauration des bas-marais alcalins en cours de colonisation par les ligneux ou par les roseaux
Réhabilitation de fossés
<b>Développer l'intérêt écologique et paysager des coteaux</b>
Entretien mécanique ou par pâturage des pelouses et landes sèches
Restauration des pelouses sèches embroussaillées ou colonisées par le chêne pubescent
<b>Développer une mosaïque d'habitats naturels et préserver les milieux originaux</b>
Restauration et/ou entretien de mégaphorbiaies
Entretien des mares à characées
Préservation des grottes naturelles à chauves-souris
Restauration de la forêt alluviale rigulaire et de la ripisylve inondable (aulnaie, frênaie)
Recréation de ripisylve (aulnaie)
Utilisation du piégeage contre les rongeurs indésirables
<b>Communiquer et faire vivre le document d'objectifs</b>
Coordination, synthèse et bilan de la mise en oeuvre du Docob
Mise en œuvre des mesures contractuelles et des mesures hors contrat
Assistance technique en matière de gestion du cours d'eau et des zones humides
Informier et communiquer pour promouvoir le site et les mesures de gestion qui sont liées
Sensibiliser le public et maîtriser la fréquentation sur le site (signalétique, panneaux informatifs...)
Promouvoir la préservation de la ressource et la qualité de l'eau
Soutenir les démarches de valorisation et de préservation de la biodiversité



## 2 LES MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

---

Les missions d'animation à mettre en œuvre s'articulent autour des volets suivants :

- **Préparer la mise en œuvre du document d'objectif**
  - Information et communication sur les mesures de gestion
  - Mise à jour du Docob
- **Mettre en œuvre des mesures contractuelles**
  - Identification et prise de contact avec les ayants droits
  - Rencontre avec les propriétaires et ayants droits / Réponses aux sollicitations
  - Diagnostic des parcelles
  - Proposition de contrats / Aide au montage de dossier / Suivi de l'instruction / Aide à la mise en œuvre technique des mesures
  - Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins
- **Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial**
  - Intégration des enjeux du site dans les documents de planification (PLU, SCOT, DOCOB ...)
  - Participation à la démarche d'évaluation des incidences
- **Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan**
  - Préparation et animation du comité de pilotage
  - Coordination des avis techniques
  - Bilan et évaluation des actions et des contrats
  - Rédaction des comptes rendus.

## 3 SYNTHÈSE ET BILAN DES ACTIONS CONDUITES

---

### 3.1 INFORMATION ET COMMUNICATION GÉNÉRALE SUR LE SITE

#### 3.1.1 OUTILS D'INFORMATION

La lettre d'information réalisée en 2017 est diffusée lors des rencontres avec des acteurs sur le terrain, au cours de réunions ou lors de manifestations à caractère agricole ou environnemental.

En 2020, la Chambre d'agriculture et le CEN Nouvelle Aquitaine ont travaillé de concert pour définir un contenu et réaliser des **pages Internet** présentant le site Natura 2000 des Vallées des Beunes. L'objectif est de vulgariser une information grand public concernant la localisation et l'identité du site, les milieux naturels qui le composent, la faune et la flore qui l'habitent, les enjeux et objectifs et les actions mises en œuvre sur le territoire.

Les pages Internet sont visibles à partir de l'URL suivant : [vallees-des-beunes.fr](http://vallees-des-beunes.fr)

#### 3.1.2 EVENEMENT

Dans le cadre de la Fête du Grand Site de France Vallée de la Vézère, une **transhumance accompagnée** a été organisée le dimanche 11 octobre 2020, en partenariat avec l'Association foncière pastorale libre de Meyrals, la Chambre d'agriculture de la Dordogne et le CEN Aquitaine.

Une cinquantaine de participants ont accompagné le troupeau de Julien CONTESSI, éleveur ovin partenaire de l'AFPL de Meyrals, depuis le site de « Boyer » sur les coteaux de Meyrals où les brebis séjournèrent depuis plusieurs semaines en prairies et sous-bois, jusqu'à la Combe de Saint Raphaël en vallée des Beunes pour rejoindre des vaches bordelaises qui entretiennent des zones humides.

Ce parcours fut l'occasion d'évoquer :

- Le site Natura 2000 des vallées des Beunes, ses caractéristiques paysagères et écologiques, son fonctionnement, en système de coteaux et en vallées humides
- Le pastoralisme, ses intérêts (paysagers, écologiques, agricoles, réduction des risques incendie...), son fonctionnement et son développement en Périgord Noir ,
- le partenariat mis en œuvre entre le conservatoire des races d'Aquitaine, le syndicat de la Vallée Vézère, la fédération départementale des chasseurs et le GAEC Le Pont à Marquay, pour l'entretien de prairies humides avec des vaches de race bordelaises.



### 3.2 ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX

Recherche de solution pour limiter l'inondation de parcelles en bordure de la petite Beune

#### ➤ Sur le Bief du Moulin de Beyssac

L'effondrement localisé de la digue du bief alimentant la filature provoque l'écoulement du cours d'eau dans les parcelles situées en contrebas. En effet ce bief n'est plus entretenu et cette situation pourrait rapidement se dégrader car d'autres arbres sur la berge menacent de s'arracher.

Un contrat Natura 2000 est engagé sur des parcelles de Bas marais alcalins menacés par la fermeture : ils sont entretenus par broyage mécanique et fauche manuelle le long du cours d'eau. Depuis l'été 2018 le prestataire de la Fédération départementale de chasse a signalé son impossibilité à intervenir mécaniquement sur l'une des parcelles concernées, car elle reste inondée en période d'étiage.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne n'a pas la compétence pour intervenir sur ce domaine privé qui vient juste d'être racheté. Une visite de terrain a pu être organisée en février 2020, en présence des nouveaux propriétaires du moulin, des animateurs du SMBVVD et de la fédération de chasse.

Les propriétaires du moulin ont fait savoir leur intention d'assécher le bief pour procéder curage. L'opération de curage va abaisser le niveau d'eau dans le bief et sera l'occasion de consolider les berges en rapportant les matières de curage aux endroits où elles sont effondrées.

Ces travaux prévus dans l'été 2020 ont été reportés en 2021 par les propriétaires.

#### ➤ A Bénivet

Les techniciens rivière du SMBVVD ont sollicité la structure animatrice en juin 2020, à propos d'un bourrelet de berge fraîchement réalisé par l'exploitant le long de la Petite Beune à Bénivet, pour réduire l'inondation de la parcelle.

Une rencontre sur place avec les techniciens rivière, l'exploitant et l'animatrice du DOCOB ont permis de mettre à plat les solutions permettant de restaurer l'écoulement du cours d'eau par une intervention moins impactante pour le milieu naturel, à savoir l'enlèvement d'une partie des roseaux dans le lit du cours d'eau.

#### ➤ A Beyssac

Au niveau du pont de la voie d'accès à la filature de Beyssac, l'ouvrage est très bas vis-à-vis du lit du cours d'eau, et un seuil formé à l'amont obstrue presque entièrement le passage sous le pont. Il en résulte un accroissement de l'inondation dans la parcelle située en amont.



L'ouvrage concerné est sur une voie publique en limite de commune ; une nouvelle rencontre a donc été organisée en présence de l'équipe technique du SMBVVD et des représentants des 2 communautés

de communes « Vallée de l'Homme » et « Vallée Dordogne Forêt Bessède » en charge de cette voirie pour déterminer les interventions à réaliser qui sont prévues en 2 phases :

- 1ère phase légère avec le dégagement des sédiments accumulés en amont et en aval de l'ouvrage ainsi qu'une action sur le racinaire au niveau du seuil.

Cependant, cette solution ne paraît ni être une solution totalement efficace ni pérenne.

- 2ème phase en cas de non efficacité de la phase 1 avec un hydrocurage sous l'ouvrage.

### 3.3 MISE EN ŒUVRE DES MAEC

#### 3.3.1 SUIVI DES CONTRATS EN COURS

En janvier 2020, la Chambre d'agriculture animatrice du PAEC, a répondu à l'appel à projets lancé par la région pour pouvoir engager de nouveaux contrats MAEC lors de la campagne PAC 2020. Toutefois l'enveloppe disponible pour la Nouvelle Aquitaine n'étant pas suffisante, le PAEC n'a pas été validé. Par contre, les contrats engagés en 2015 étant arrivés à terme, les contractants avaient la possibilité de poursuivre leurs engagements une année de plus.

Nous avons informé les agriculteurs via une note diffusée dans le bulletin d'information « l'agriculteur du Périgord Noir » et transmise aux confecteurs de dossiers PAC, puis nous avons répondu aux sollicitations pour guider les exploitants dans le prolongement de leurs contrats et/ou l'enregistrement de leurs pratiques.

Nous avons également mis à jour les notices MAEC et assuré le suivi administratif des dossiers en cours.

#### 3.3.2 MISE A JOUR DU PAEC

Un nouvel appel à projets a été lancé par la Région Nouvelle Aquitaine fin novembre 2020 pour permettre la reconduction des contrats MAEC engagés en 2015 et 2016 et l'engagement de nouveaux contrats au printemps 2021.

Le PAEC AQ\_BEUN a été réajusté pour répondre aux objectifs définis par la région, tout en s'adaptant aux enjeux du territoire. Il intègre les prévisions en matière de reconduction des contrats à terme et de nouvelles contractualisations. Il a été validé par la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC) Nouvelle-Aquitaine le 28 janvier 2021.

*Liste des mesures inscrites dans le PAEC déposé en décembre 2020 pour la campagne 2021 :*

Code mesure	Libellé mesure	Type de milieux visés	TO mobilisés	Montant (€ /an)	Durée engagement
AQ_BEUN_SHP1	Systèmes herbagers et pastoraux - individuelle	Prairies permanentes, pelouses sèches, landes, parcours, bois pâturés	SHP_01	58,29	1 an
AQ_BEUN_HE01	Amélioration de la gestion pastorale		HERBE_09	75,44	1 an
AQ_BEUN_HE03	Maintien de l'ouverture, gestion pastorale et absence fertilisation		HERBE_03 ; HERBE_09 ; OUVERT_02	115,22	1 an
AQ_BEUN_HE06	Retard de fauche sur prairies	Habitats d'intérêt communautaire de Landes et Pelouses, Habitats d'espèces pour les chauves-souris	HERBE_06	120,86	1 an
AQ_BEUN_HE07	Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche - 20 jours		HERBE_03 ; HERBE_06	165,32	1 an
AQ_BEUN_HE08	Création et maintien d'un couvert herbacé et absence de fertilisation	Bordure de cours d'eau et bas de pentes, Habitats d'espèces pour chiroptères et odonates	COUVER_06 ; HERBE_03	399,69	5 ans
AQ_BEUN_HE09	Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche - 40 jours	Habitats d'intérêt communautaire de Bas marais alcalins et Mégaphorbiaies ; Ripisylves ; Habitats d'espèces pour les chiroptères et les odonates	HERBE_03 ; HERBE_06	267,32	1 an
AQ_BEUN_RI01	Entretien des ripisylves		LINEA_03	1,50	1 an
AQ_BEUN_FO01	Entretien des fosses, canaux et rigoles		LINEA_06	1,93	1 an
AQ_BEUN_VE03	Absence de traitement phyto	Habitats d'espèces pour les chiroptères et les odonates	PHYTO_03	368,50	1 an

### 3.3.3 CONTRIBUTION A LA PREPARATION DE LA FUTURE PROGRAMMATION 2023-2027

Un groupe de travail régional a été constitué par la région Nouvelle Aquitaine et la DRAAF pour préparer la future programmation MAEC. L'opératrice du PAEC de la zone pastorale et des vallées des Beunes a été sollicitée pour y participer au titre des Chambres d'agriculture. L'objectif était d'établir un bilan de la programmation 2013-2020, de définir des objectifs pour la future programmation et d'établir des propositions de mesures adaptées aux enjeux des territoires.

Cette contribution s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Réponse à un questionnaire en ligne
- Animation de réunions avec d'autres opérateurs du département : co-construction d'un bilan de la précédente programmation, sélection des mesures adaptées aux enjeux locaux et co-construction de nouvelles mesures
- Partage des résultats avec les opérateurs à l'échelon régional, amendement du projet
- Participation à 3 réunions régionales.

Les contributions ont été rassemblées dans un document régional et transmises à l'échelon national en avril 2021 pour l'élaboration du plan stratégique national qui sera adopté en 2022 par l'Union Européenne et entrera en application en 2023.

## 3.4 MISE EN ŒUVRE DE CONTRATS NATURA 2000

### 3.4.1 SUIVI DES CONTRATS DE GESTION DE PRAIRIES HUMIDES

La convention entre le Conservatoire des races d'Aquitaine et le Syndicat mixte du bassin versant de la Vézère qui encadre la mise à disposition d'un troupeau de vaches bordelaises (3 vaches + 1 taureau) pour la gestion pastorale de prairies humides de fonds de vallée, se terminait en avril 2020.

Suite à la réunion des partenaires en novembre 2019 qui avait validé la poursuite de ce partenariat, un nouveau projet de convention a été soumis à validation des partenaires pour une nouvelle période de 3 ans. Les partenaires (Conservatoire des races d'Aquitaine, Syndicat de la Vallée Vézère, propriétaires des parcelles en gestion pastorale, éleveur en charge du troupeau) ont été de nouveau réunis en juillet 2020 pour procéder à sa signature.

Le troupeau est placé sous la responsabilité d'un éleveur qui assure les soins et la surveillance des animaux et gère le pâturage sur les parcelles qui font l'objet d'un contrat Natura 2000. Il rapatrie les animaux sur des parcelles de coteaux proches du siège de son exploitation pendant la période hivernale.

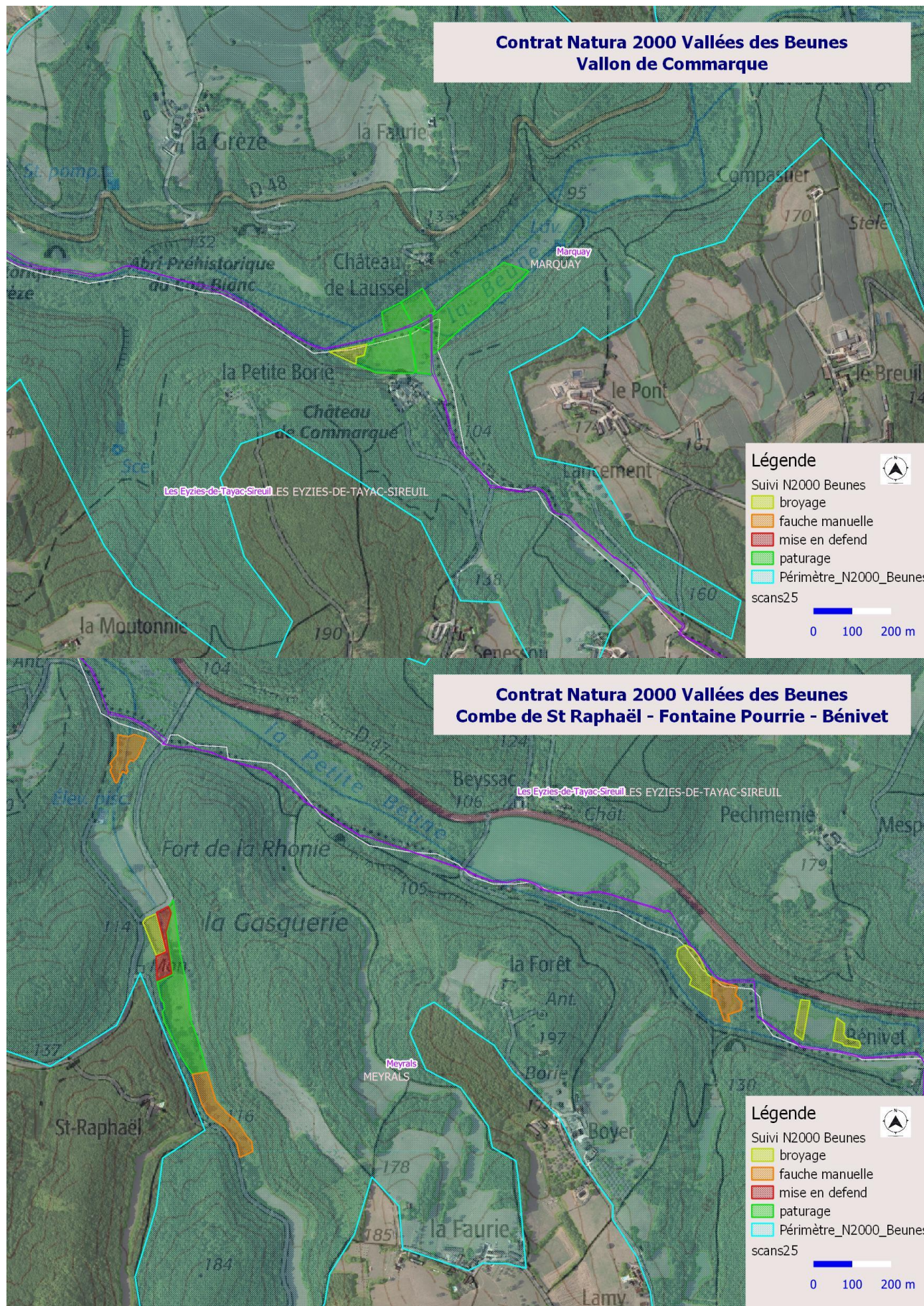
**Plusieurs parcelles, trop humides pour envisager une gestion pastorale, sont entretenues par broyage** (ou fauche les années très sèches, lorsque les conditions le permettent). L'intervention est réalisée tardivement, de manière mécanique sur les parcelles accessibles et manuelle sur les secteurs les plus humides.

**La Chambre d'agriculture assure le suivi de ces contrats :**

- Interface entre le syndicat maître d'ouvrage, le conservatoire des races d'Aquitaine, l'éleveur en charge du troupeau et les propriétaires bénéficiaires des contrats Natura 2000,
- Suivi du planning de pâturage,
- Accompagnement de l'éleveur pour la réalisation des cahiers de pâturage et d'interventions,
- Accompagnement des propriétaires pour les demandes de paiement annuel.



Localisation des zones humides en cours de gestion :



### 3.4.2 ANNULATION D'UN CONTRAT D'OUVERTURE EN MILIEU HUMIDE

Le contrat déposé en 2018 par M. Laval pour ouverture d'une parcelle en voie de fermeture sur la commune de La Chapelle Aubareil (Péchaurlol) n'a pas été mis en œuvre ; M. Laval cesse progressivement son activité d'élevage et n'est pas en capacité de mettre en œuvre les travaux qu'il avait prévu. Un courrier de demande d'annulation du contrat a été rédigé à l'attention du service instructeur.

### 3.4.3 RENOUELEMENT DE CONTRATS ET NOUVEAUX CONTRATS MIS EN PLACE

#### **Poursuite de l'entretien des mégaphorbiaies et prairies à molinie par gestion pastorale et broyage mécanique/manuel**

4 contrats Natura 2000 ont été mis en place entre 2015 et 2018 pour la gestion des milieux humides ; l'un d'entre eux s'est achevé fin 2019 et deux autres fin 2020.

Afin d'assurer la continuité de la gestion de ces milieux, des pré contrats Natura 2000 ont été déposés en janvier 2020 auprès de la DREAL et de la DDT 24, suivis après validation par des demandes de contrats déposés en juillet 2020.

#### **3 nouveaux contrats ont ainsi été mis en place :**

- Pour les parcelles de la Fédération de chasse à St Raphaël sur les campagnes 2020 à 2022
- Pour les parcelles de la Fédération de chasse à Bénivet et Fontaine Pourrie sur les campagnes 2021 et 2022
- Pour les parcelles de la SCI De Commarque sur les campagnes 2021 et 2022.

Ainsi, tous les contrats en cours pour la gestion des prairies humides prendront fin ensemble, en même temps que la convention de partenariat pour la mise à disposition des vaches Bordelaises.

#### **Restauration de mégaphorbiaies suite à l'exploitation de peupliers**

- Fin février 2020, le comité de priorisation a retenu les 2 projets de contrats. L'animateur du site a donc réalisé le diagnostic des parcelles concernées ainsi que la recherche de prestataire potentiel. Concomitamment, plusieurs réunions/échanges ont eu lieu entre les propriétaires, la coopérative Alliance Forêt Bois exploitant les parcelles et les animateurs du site afin de monter et finaliser le contrat Natura 2000.
- L'envoi du dossier final (CERFA de demande de subvention + l'ensemble des pièces justificatives) auprès des services de l'Etat a été fait fin juillet 2020.

Ces nouveaux contrats concernent un chapelet de parcelles situées en bordure de l'axe Les Eyzies – Sarlat, en contrebas du château de Puymartin et réparties entre deux propriétaires :

- La SCI du château de Puymartin (1,15 ha)
- M. Xavier De Cherade de Montbron (1,83 ha)

Les interventions prévues sont :

- pour la restauration en année 1 : broyage au sol des résidus d'exploitation de peupliers et arasement des souches, ou broyage lourd de la strate arbustive et herbacée avec bucheronnage ;
- pour l'entretien un gyrobroyage annuel.

Toutefois, en raison de la contractualisation tardive, les travaux envisagés dans l'été n'ont pas pu être réalisés en 2020. Leur réalisation est reportée en fin d'été 2021.

Ces contrats vont contribuer à la réouverture du milieu et à la restauration de la mosaïque d'habitats naturels dans une portion de vallée très visible mais jusqu'ici très fermée (alternance de peupleraies et de boisements naturels). De plus, ils pourraient à terme être renforcés par une autre parcelle d'environ 5 ha exploitée en 2020, si la mégaphorbiaie parvient à se réinstaller sur cette parcelle.

### Localisation des parcelles engagées en restauration



### Synthèse des contrats réalisés et en cours pendant la programmation 2015-2022.

propriétaires	Site	Surface	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SCI De Commarque	Vallon de Commarque	4,50		Contrat gestion pastorale 5 ans Avenant passerelle					Nouveau contrat gestion pastorale 2 ans	
Fédération départementale des chasseurs	Combe de Saint Raphaël	3,65	Contrat entretien mécanique / manuel 5 ans Avenant gestion pastorale					Nouveau contrat gestion pastorale 3 ans		
Fédération départementale des chasseurs	Bénivet et Fontaine Pourrie	2,12	Contrat entretien mécanique / manuel 5 ans					Nouveau contrat entretien mécanique / manuel 2 ans		
CLANET Michel	Vallon de Commarque	0,45	Contrat gestion pastorale 5 ans							
SCI du château de Puymartin	Puymartin	1,13						Contrat restauration et entretien de mégaphorbiaies		
M. Xavier De Cherade De Montbron	Puymartin	1,85						Contrat restauration et entretien de mégaphorbiaies		

### 3.4.4 ETUDE D'AUTRES PROJETS DE CONTRATS

La coopérative Alliance Forêts Bois a sollicité la structure animatrice à propos d'un projet d'exploitation de peupleraie en commune de Meyrals avec pour objectif la réouverture de la parcelle et un entretien par pâturage. La possibilité d'un contrat Natura 2000 a donc été étudiée avec une visite de terrain, mais aucun habitat d'intérêt communautaire n'a pu être identifié. Dans ces conditions, il n'est pas possible d'engager un contrat Natura 2000.

Il se peut que la réouverture de cette parcelle située en bordure de la Petite Beune s'accompagne progressivement de l'installation d'un habitat de type mégaphorbiaie, qui pourrait être éligible à un contrat d'entretien.



## 3.5 SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTERES

Plusieurs sites à chiroptères sont recensés au sein du site Natura 2000. Parmi eux, certains font l'objet d'un suivi régulier par le CEN Nouvelle Aquitaine.

### 3.5.1 LA GROTTTE DE VIEIL MOULY

Le tableau plus loin synthétise les effectifs observés sur site depuis 2015. Deux passages sont habituellement réalisés.

Les effectifs sont globalement stables depuis 2015. Le site est l'un des derniers de Dordogne à abriter des populations de Minioptères de Schreibers en hibernation (2059 individus recensés en février 2020). Au vu des effectifs et des espèces présentes la cavité présente un niveau d'intérêt international pour les chiroptères<sup>1</sup>.

Les comptages estivaux sont particulièrement délicats (les individus s'envolent très rapidement) et cette année aucune donnée chiffrée n'a pu être obtenue. L'année 2021 pourrait voir la mise en place d'un nouveau protocole de comptage des populations en reproduction ( voir synthèse des observations en page suivante).

A ce jour, aucune constatation de dérangement n'a été observée sur site et les populations semblent bien se porter.

### 3.5.2 UNE CARRIERE AUX EYZIES

Un passage hivernal est réalisé par le CEN Nouvelle Aquitaine. Le tableau ci-dessous présente les différents effectifs recensés.

Ce site présente un fort enjeu pour l'hibernation du Grand Rhinolophe et son niveau d'intérêt est **départemental**.

	10-févr 2019	15-févr 2020
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	3	5
<i>Myotis nattereri</i>	1	2
<i>Plecotus sp.</i>	15	2
<i>Myotis daubentonii</i>	7	9
<i>Rhinolophus euryale</i>	2	8
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	14	9
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	227	226
<i>Myotis emarginatus</i>		1

### 3.5.3 LA GROTTTE DU BISON

Suite aux démarches d'animation foncière entreprises sur le secteur, une nouvelle cavité à chiroptères est désormais intégrée aux suivis réalisés par le CEN NA.

Ce site présente un enjeu local pour la chiroptérofaune.

	15-févr 2020
<i>Rhinolophus euryale</i>	2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	52
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	6

### 3.5.4 VEILLE SUR LE SITE

A l'initiative des services de l'état, plusieurs réunions et échanges ont eu lieu durant l'année 2020 concernant le projet d'extension de la carrière VEZE située à proximité de la grotte de Vieil Mouly. A ce stade, des réflexions sont toujours en cours pour évaluer au mieux l'impact de son activité sur les populations de chiroptères et concilier les deux.

<sup>1</sup> L'intérêt des gites est calculé selon la grille définie à l'échelle nationale dans le cadre du 2<sup>ème</sup> Plan National d'actions 2009-2013 (PNAC 2, 2013)

**Synthèse des observations réalisées dans la grotte de Vieil Mouly :**

	2015		2016			2017		2018			2019		2020	
	18-févr	02-nov	22-févr	26-juil	18-nov	25-janv	05-sept	03-févr	24-juil	12-oct	10-févr	01-juil	15-févr	16-juil
<i>Miniopterus schreibersii</i>	1631	41	1387	1150	240	2036	100	2412	950	100	2008		2059	766
<i>Rhinolophus euryale</i>	130	4	102				94	20	92		95	+++	194	
<i>Rhinolophus sp type euryale</i>				650					421					802
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	329	61	360		199	518	100	492		34	334		419	
<i>Myotis emarginatus</i>			1	40	1			1	40		1	+	1	31
<i>Myotis sp. type Grand myotis</i>	6		3			1				1	4		3	
<i>Pipistrellus sp.</i>	1													
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	4				1	2		12			12		6	
<i>Myotis daubentonii</i>		1									1		1	
<i>Plecotus sp.</i>											1		1	
Chiroptère sp.													1	

### 3.5.5 AMELIORATIONS DES CONNAISSANCES SUR LES CHIROPTERES AU SEIN DU PERIMETRE NATURA 2000

Le CEN Nouvelle Aquitaine a répondu à l'appel à projet de la DREAL NA pour l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000 en proposant un programme d'améliorations des connaissances sur la chiroptérofaune de plusieurs sites Natura 2000.

Une réponse conjointe avec le Comité Départemental de Spéléologie a été rédigée. Plusieurs actions sont programmées, dès 2020, sur plusieurs sites Natura 2000, dont le site Natura 2000 « Vallées des Beunes ».

- inventaires des gîtes souterrains (carrières, cavités naturelles)
- inventaires des gîtes bâtis (châteaux, propriétés communales, moulins...)
- topographie et étude des conditions thermo-hygro-métrique de la grotte de Vieil Mouly

**Topographie de la grotte a été réalisée par le CDS24 en septembre 2020 :**

#### Grotte-Gouffre de Viel Mouly (Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil)



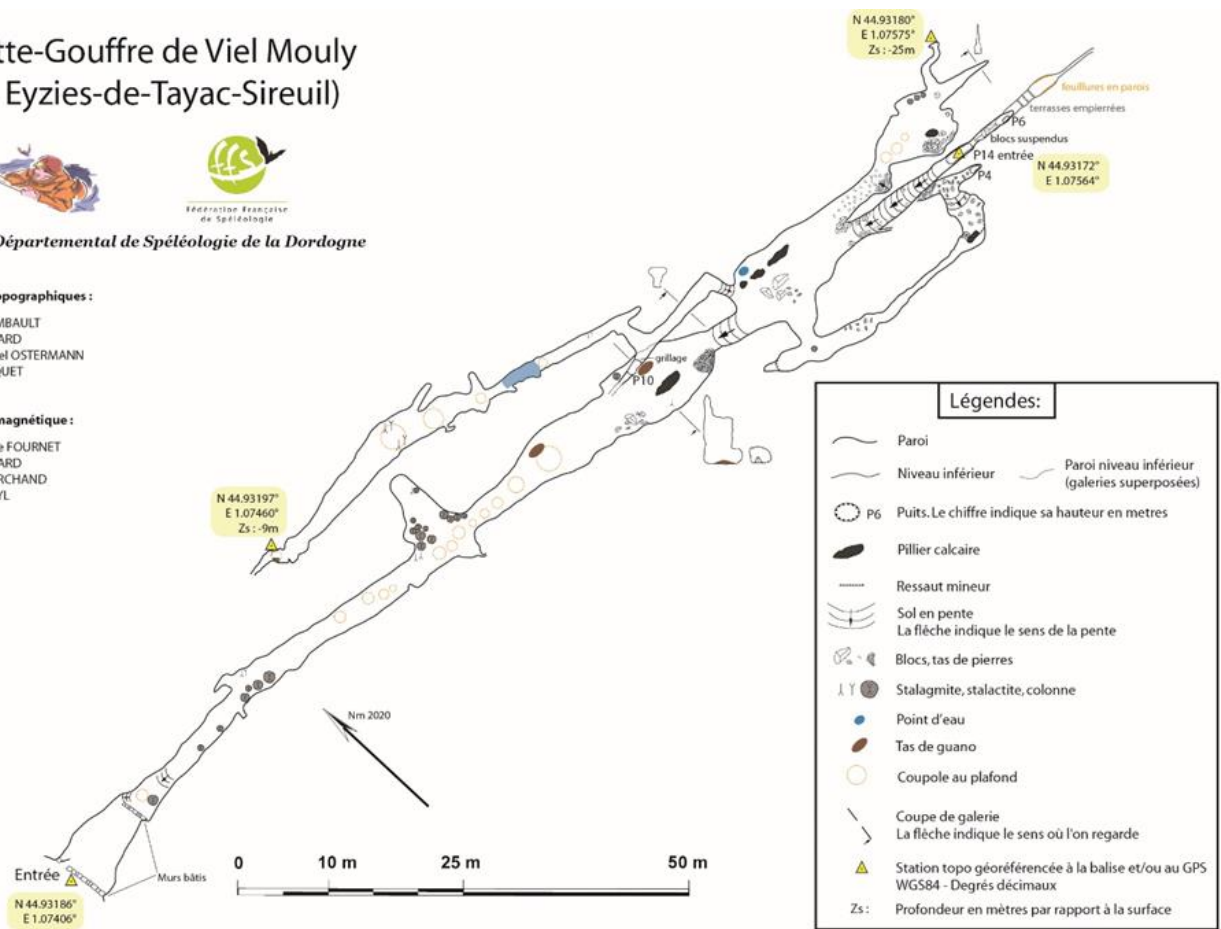
Comité Départemental de Spéléologie de la Dordogne

**Relevés topographiques :**

Chloé GOMBAULT  
Olivier HUARD  
Jean-Michel OSTERMANN  
Marie TRIQUET

**Balises magnétiques :**

Dominique FOURNET  
Olivier HUARD  
Lionel MARCHAND  
Wilford O'YL



Deux sondes ont été installées dans la cavité afin d'étudier plus précisément les conditions de température et d'hygrométrie.

Le reste des opérations est prévu à partir du mois de mai 2021.

### 3.5.6 AUTRES PROGRAMMES

Le CEN Nouvelle Aquitaine participe au programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine » qui vise entre autre à la connaissance des populations et la conservation des réseaux de gîtes et des connexions pour les espèces, en particulier le Grand Rhinolophe.

En ce sens, le suivi des principaux gîtes à chiroptères du secteur a été coordonné et réalisé par le CEN Nouvelle Aquitaine.

Les individus marqués en été (transpondés) sur les gîtes de la région sont scannés en hibernation afin d'évaluer leurs déplacements.

Plusieurs individus transpondés ont été identifiés au sein des gîtes. Les individus provenaient de gîtes situés en Corèze (Vignols, Saint Geniez-O-Merle) et en Dordogne (Liorac-sur-Louyre). Certains individus ont été recontrôlés deux années de suite dans la même cavité.



## 4 SOUTIEN A DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET APPUI TERRITORIAL

---

Les propriétaires du Château de Commarque ont pour projet depuis plusieurs années de valoriser les espaces naturels aux abords du site (vallon et coteau) au travers d'un **sentier thématique** permettant notamment de communiquer sur les habitats d'intérêt communautaires et les espèces patrimoniales présentes. Le Lycée agricole de Coulounieix Chamiers étant en recherche d'une thématique pour un projet tuteuré, l'animatrice du site a proposé qu'un groupe d'étudiant puisse travailler sur ce sujet.

Au terme de plusieurs échanges avec l'animatrice Natura 2000, des rencontres avec les propriétaires et des visites de terrain, ils ont remis un projet de sentier, dont le contenu reste à valider, affiner... Ce projet n'étant pas finançable par un contrat Natura 2000, l'animatrice a sollicité le pays du Périgord Noir pour un financement via le programme Leader, mais il s'avère que ce projet ne rentre pas dans les objectifs définis par le pays.

## 5 ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'INCIDENCE

---

La structure animatrice a été sollicitée à 7 reprises pour des demandes d'information pendant cette tranche d'animation. Les projets concernés étaient de diverses natures :

Saint André d'Allas valorisation murets de pierres sèches

- Plan simple de gestion pour une propriété forestière située sur la commune de Marquay
- Projet d'exploitation de peupliers sur la commune de Meyrals
- Demandes de permis de construire et/ou d'aménager en commune de Sarlat-La-Canéda et de Marquay
- Dégagement et restauration de murets de pierres sèches sur la commune de Saint-André-d'Allas
- Poursuite du dégagement des falaises aux Eyzies de Tayac.

## 6 PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA 3EME TRANCHE D'ANIMATION

**Le prévisionnel des actions pour 2021 est le suivant :**

	ACTIONS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Information et communication	Information et communication sur les mesures de gestion												
	Organisation / participation à des événements												
	Création pages Internet												
MAEC	Information et communication sur les MAEC												
	Nouvelles contractualisations MAEC												
	Réalisation de plans de gestion												
	Mise à jour du PAEC												
Contrats Ni-Ni	Suivi des contrats en cours, appui au dossiers administratifs												
	Réponse à des sollicitations pour de nouveaux contrats												
	Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence												
	Synthèse, bilan et mise à jour du Docob												
	Suivi des populations de chiroptères												
	Préparation et animation du comité de pilotage												

### ⇒ Poursuivre la communication sur le site :

La création des pages Internet prévue en 2020 a pris du retard et a été décalée en hiver 2020-2021 pour présenter le périmètre, ses enjeux, le programme d'actions et les actions mises en œuvre.

Par ailleurs, comme en 2020, les animateurs du site Natura 2000 vont proposer une animation dans le cadre de la fête du grand site qui se tiendra en octobre.

### ⇒ Poursuivre la mise en œuvre des MAEC

La programmation des mesures agri-environnementales a été reconduite chaque année de 2015 à 2019. 2020 et 2021 sont des années de transition, la prochaine programmation du FEADER étant prévue en 2022. Pour la campagne 2021, un nouveau PAEC a été déposé et validé ce qui permet d'engager quelques nouveaux dossiers et de reconduire les dossiers engagés en 2015 et 2016 qui sont achevés.

Par ailleurs, la contribution à l'élaboration du futur programme de MAEC (2023) se poursuit avec les services de la région Nouvelle Aquitaine et de la DRAAF, pour permettre une meilleure adaptation aux besoins et spécificités locales.

### ⇒ Poursuivre la mise en œuvre des contrats Natura 2000

6 contrats Natura 2000 sont en cours dans le site Natura 2000, le suivi technique et administratif est assuré dans le cadre de l'animation.

Les animateurs resteront en veille pour proposer de nouveaux contrats à des propriétaires sensibilisés sur des parcelles présentant un enjeu de conservation.